TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE D'AUTRES INTERSECTIONS À HAUTE TENEUR À LA SUITE DE FORAGE DE DÉFINITION ET D'EXPANSION À SARAMACCA

Toronto (Ontario), le 28 février 2018 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie une mise à jour de la phase II du programme de forage de 2017 au projet Saramacca, situé à 25 kilomètres au sud-ouest de sa mine d'or Rosebel (« RGM ») au Suriname. À la suite de la publication de la première estimation des ressources (voir le communiqué de presse du 5 septembre 2017), la Société a repris les activités de forage et a effectué 97 autres trous de forage au diamant totalisant 24 282 mètres en vue de continuer à délimiter le gisement Saramacca. Le programme visait principalement à accroître la confiance dans les ressources et ciblait l'expansion des ressources immédiatement adjacentes à l'enveloppe initiale de la fosse. Les résultats d'analyses des 60 trous restant forés au diamant totalisant environ 14 360 mètres sont indiqués dans le présent communiqué.

Les analyses des intersections associées au présent communiqué de presse sont fournies au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants :

Trous de forage de définition :

- SMDD17-231 : 46,0 mètres d'une teneur de 11,73 g Au/t
- SMDD17-249 : 29,5 mètres d'une teneur de 2,52 g Au/t
- SMDD17-267 : 28,5 mètres d'une teneur de 2,47 g Au/t

Trous de forage d'expansion :

- SMDD17-218 : 15,0 mètres d'une teneur de 22,90 g Au/t
- SMDD17-227 : 32,5 mètres d'une teneur de 2,28 g Au/t
- SMDD17-248 : 31,5 mètres d'une teneur de 3,70 g Au/t
- SMDD17-255 : 10,5 mètres d'une teneur de 22,48 g Au/t
  et : 10,5 mètres d'une teneur de 2,99 g Au/t

(Figure 1, jointe au communiqués de presse, montre une carte des trous de forage)

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a indiqué : « L'achèvement de la phase II du programme de forage de délimitation donne encore de bons résultats et nous permet d'affiner notre modèle des ressources. Nous intégrons actuellement ces résultats dans une mise à jour du modèle des ressources qui, jumelée aux études techniques en cours, devrait nous permettre de les transformer en réserves en 2018. Comme nous l'avons déclaré précédemment, nous continuons à progresser vers la production en 2019. »

Programme d'exploration de 2018

En 2018, environ 50 000 mètres de forage au diamant et en circulation inverse sont prévus pour poursuivre le forage de définition au gisement Saramacca afin d'améliorer la catégorisation des ressources, de déclarer des réserves et de faire progresser les études de conception minière pour devancer la production. Les activités d'exploration s'élargissent aussi pour explorer la région de la minéralisation Saramacca et découvrir d'autres zones minéralisées, y compris la concession Brokolonko acquise récemment (voir le communiqué de presse en date du 24 janvier 2018).

En plus du programme d'exploration en cours décrit ci-dessus, l'équipe de la mine Rosebel travaille à faire avancer le gisement Saramacca vers la production. Une étude d'impact environnemental et social (EIES) est en cours et des travaux préliminaires d'ingénierie progressent à l'égard de la conception minière et divers éléments d'infrastructure, comme les options de transport du minerai, les chemins d'accès et la disposition des stériles. De plus, des travaux sur le terrain ont commencé afin de fournir des renseignements géotechniques et hydrogéologiques et d'achever les travaux de condamnation dans les secteurs touchant à l'infrastructure du site proposé. Un programme approfondi d'essais métallurgiques a été entamé pour affiner les hypothèses de récupération et pour tester les caractéristiques de concassage et de broyage de la minéralisation.

À propos du projet Saramacca

Le projet Saramacca est stratégiquement situé à environ 25 kilomètres au sud-ouest de l'usine de la mine Rosebel. La minéralisation est encaissée dans la Formation de Paramaka, dans la partie inférieure de la ceinture de roche verte de Marowijne, principalement composée de basalte et d'andésite métamorphisés dans le secteur immédiat du projet. Ces lithologies sont recoupées par la zone de cisaillement régionale de Saramacca, considérée comme une importante zone de déformation orientée nord-ouest et favorable à la minéralisation aurifère.

Le 30 août 2016, la Société a signé une lettre d'intention avec le gouvernement du Suriname en vue d'acquérir les droits à la propriété Saramacca dans le but de définir une ressource minérale, conformément à la Norme canadienne 43-101, dans les 24 mois suivants. Les modalités de la lettre comprenaient un paiement initial de 0,2 million $, donnant immédiatement accès à la propriété afin que l'équipe d'exploration de Rosebel puisse réaliser une diligence raisonnable, ainsi qu'un accès aux données des activités d'exploration antérieures de la propriété Saramacca. Le 30 septembre 2016, une fois satisfaite de la diligence raisonnable effectuée, la Société a ratifié la lettre d'intention visant l'acquisition de la propriété Saramacca et a ensuite payé 10 millions $ en trésorerie et a convenu d'octroyer 3,125 millions d'actions ordinaires d'IAMGOLD au gouvernement du Suriname en trois versements sensiblement égaux à chaque date d'anniversaire du transfert du titre d'exploration à Rosebel (14 décembre 2016). En outre, l'entente prévoit la possibilité d'un ajustement à la hausse du prix d'acquisition en fonction des onces d'or contenues identifiées dans les catégories de ressources mesurées et indiquées évaluées dans une estimation des ressources minérales conformes à la Norme canadienne 43-101 au cours de ces 24 premiers mois, jusqu'à un maximum de 10 millions $.

Le projet Saramacca se trouve dans la zone UJV, telle que définie dans une entente avec le gouvernement du Suriname annoncée le 15 avril 2013. L'entente prévoit un mécanisme de croissance qui serait basée sur une coentreprise détenue à 70 % par Rosebel et dans laquelle le gouvernement obtiendrait une participation de 30 %, entièrement libérée.

Le 5 septembre 2017, la Société a annoncé la première estimation des ressources établie conformément aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) intégrées par référence dans la Norme canadienne 43-101 du gisement Saramacca et a par la suite déposé un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 qui se trouve sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com ou dans le profil de la Société sur le site de www.sedar.com. L'estimation des ressources comprend **14,4 millions de tonnes de ressources indiquées d'une teneur moyenne de 2,20 grammes d'or par tonne pour un total de 1 022 000 onces, et 13,6 millions de tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 1,18 gramme d'or par tonne pour un total de 518 000 onces**. Environ 60 % des ressources sont contenues dans une minéralisation encaissée dans la latérite et la saprolite molles et peu profondes. On estime que le gisement Saramacca offre un grand potentiel d'expansion.

Personnes qualifiées et informations techniques

Les résultats de forage contenus dans le présent communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers (« NC 43-101 »).

La personne qualifiée responsable de la supervision de la préparation et de la révision de l'information technique dans le présent communiqué de presse est Caroline Laplante, géologue professionnelle, directrice nationale, Exploration, dans l'équipe d'exploration régionale de la mine Rosebel au Suriname. Elle est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique figurant dans le présent rapport. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les

échantillons de carottes de sondages (calibre HQ et NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site de la mine Rosebel. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés à FILAB à Paramaribo (Suriname), un laboratoire représentant d'ALS. FILAB est un laboratoire certifié ISO 9001 (2008) et ISO/CEI 17025. Les échantillons sont premièrement pesés et concassés pour obtenir une taille de < 2,5 mm. Une fraction de 350 à 450 grammes est ensuite pulvérisée à 85 %, passant une maille de < 100 µm. Les échantillons sont analysés pour leur teneur en or par pyroanalyse sur une fraction de 50 grammes suivie d'une finition d'absorption atomique et, à compter de la phase II 2017, les valeurs supérieures à 5 ppm sont suivies d'un fini gravimétrique. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité. Des échantillons représentant les diverses lithologies sont recueillis à chaque trou de forage, et leur densité est mesurée au laboratoire du site de Rosebel.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « devoir », « continuer », « s'attendre à », « compter », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

A : Forage de définition le long des principales structures minéralisées (faille principale) dans l'enveloppe de la fosse												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-231	32621	63174	927	299	35	-50	218	264	46	21,82	11,73	11,73
							282	297,5	15,5	7,35	2,57	2,57
SMDD17-233	31848	64412	734	125	35	-50	100,5	106,5	6	2,5	0,61	0,61
SMDD17-234	32077	64223	768	171	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-241	32239	63846	878	120	35	-50	88,5	103,5	15	7,54	1,24	1,24
SMDD17-249	32588	63127	932	390	35	-50	332	361,5	29,5	17,63	2,52	2,52
SMDD17-266	32676	63169	923	169	35	-50	159	169	10	4,7	0,73	0,73

B : Le forage d'expansion le long des principales structures minéralisées (faille principale) sous l'enveloppe de la fosse.												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-221	31962	64575	708	300	215	-50	146,15	154,4	8,25	5,69	3,62	3,62
							238	259,5	21,5	15,99	0,92	0,92
SMDD17-227	32170	64513	716	483	215	-50	9	21	12	7,91	0,83	0,83
							363	370,1	7,1	5,68	1,56	1,56
							448,5	481	32,5	28,17	2,28	2,28
SMDD17-238	32560	63087	935	459	35	-50	428	436,5	8,5	5,28	1,64	1,64
SMDD17-246	32356	63574	897	294	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-252	32334	64161	760	399	215	-48	Résultats négligeables					
SMDD17-253	32666	63585	886	290	215	-50	0	7,5	7,5	5,1	2,01	2,01
							244,5	250,5	6	3,78	2,44	2,44
SMDD17-254	32797	63513	866	212	215	-52	Résultats négligeables – le trou n'a pas atteint la cible					
SMDD17-254A	32799	63512	865	422	215	-50	309,5	327	17,5	11,57	0,67	0,67
SMDD17-255	32189	64372	716	403	215	-50	0	12	12	8,15	0,89	0,89
							305	311	6	4,67	0,65	0,65
							339,5	350	10,5	8,36	22,48	5,68
							356	366,5	10,5	8,42	2,99	2,99
SMDD17-258	31768	64046	796	327	35	-50	Résultats négligeables – le trou n'a pas atteint la cible					
SMDD17-268	32256	63519	879	426	35	-52	397	418,7	21,7	12,02	2,16	2,16

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.

C : Forage de définition le long des structures minéralisées secondaires sous l'enveloppe de la fosse.												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-224	31980	64517	716	180	215	-50	0	9	9	6,09	2,27	2,27
							49,5	69	19,5	12,55	1,11	1,11
SMDD17-229	32913	63258	897	155	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-236	32219	63999	825	135	35	-50	109,5	121,5	12	5,97	5,26	5,26
SMDD17-239	32211	64152	777	80	215	-55	10,5	26,5	16	9,62	2,14	2,14
							34	47	13	7,88	1,16	1,16
							66,5	79	12,5	7,55	0,83	0,83
SMDD17-245	32257	64304	712	32	215	-50	Résultats négligeables – le trou n'a pas atteint la cible					
SMDD17-245A	32255	64305	712	330	215	-50	19,5	25,5	6	4,02	0,87	0,87
							289,5	303	13,5	10,27	3,04	3,04
SMDD17-259	32749	63701	860	243	215	-50	0	15	15	10,14	0,65	0,65
SMDD17-261	32239	64197	755	303	215	-50	1,5	9	7,5	5,09	2,93	2,93
							146,75	152	5,25	3,77	3,42	3,42
							226,5	234	7,5	5,6	1,95	1,95
SMDD17-264	32782	63404	888	105	35	-50	0	8	8	4,33	1,3	1,3
SMDD17-267	32758	63194	916	306	35	-50	46,5	52,5	6	3,03	1,58	1,58
							85,5	114	28,5	13,11	2,47	2,47
							269,1	280,5	11,4	5,52	1,97	1,97
SMDD17-270	32858	63164	909	310	35	-50	4,5	25,5	21	11,34	1,34	1,34
							31,5	42	11	5,61	1,03	1,03
							51	57	6	3,19	1,75	1,75
							142,5	153	10,5	5,5	3,71	3,71

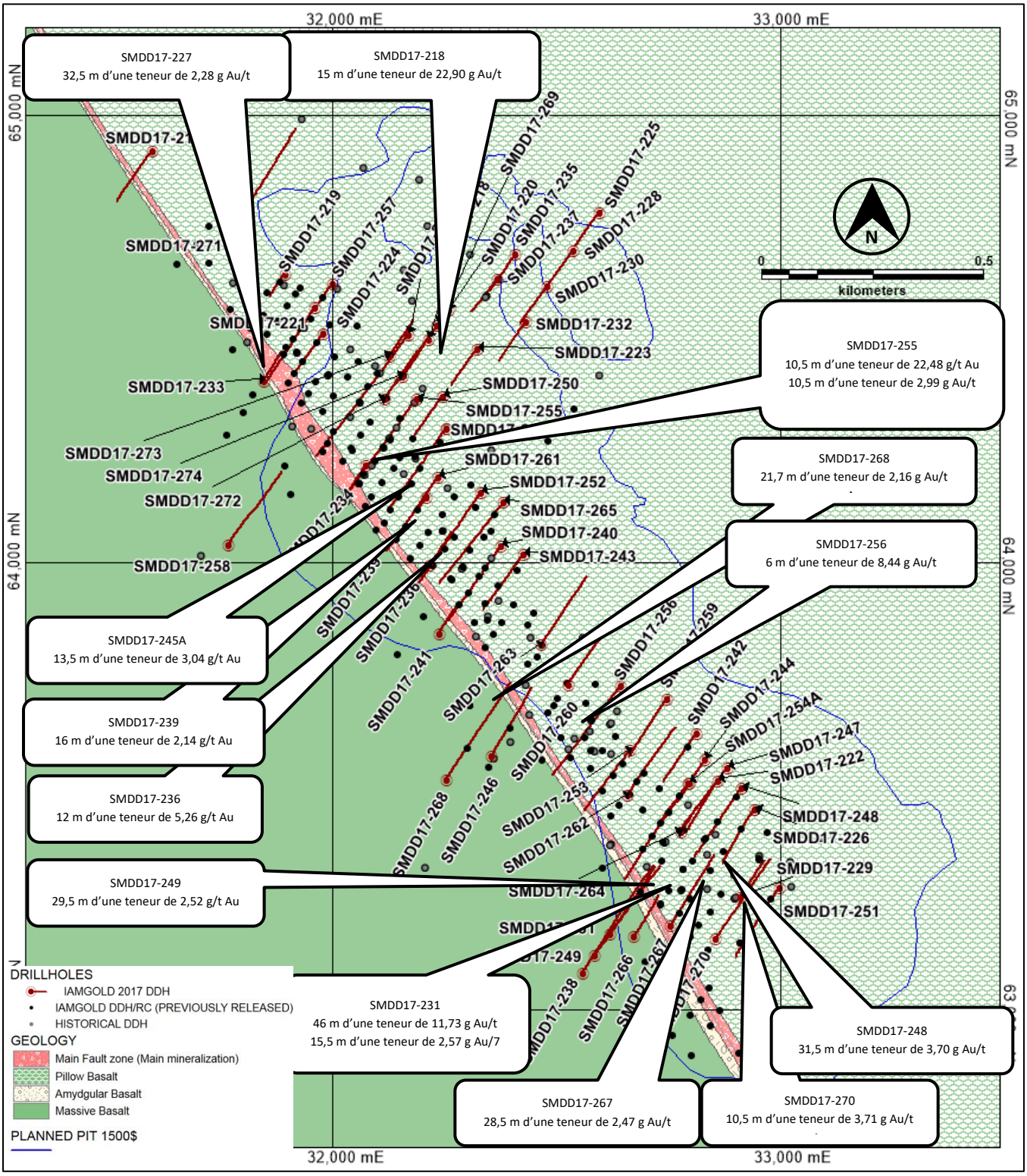
D : Forage d'expansion le long des structures minéralisées secondaires sous l'enveloppe de la fosse.												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-218	32215	64504	710	152	215	-50	10,5	25,5	15	10,09	1,38	1,38
							96	111	15	9,71	22,9	8,8
SMDD17-219	31894	64651	684	104	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-220	32261	64569	682	150	215	-50	4,5	12	7,5	5,11	2,61	2,61
SMDD17-222	32863	63517	855	213	215	-50	181,5	198	16,5	10,81	1,43	1,43
SMDD17-223	32324	64482	692	156	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-226	32944	63453	861	231	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-230	32482	64622	676	168	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-232	32433	64543	687	177	215	-50	0	6	6	4,06	0,96	0,96
SMDD17-235	32410	64694	661	156	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-237	32371	64640	666	150	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-240	32378	64042	786	306	215	-50	141	150	9	6,25	1,24	1,24

SMDD17-242	32815	63623	857	213	215	-50	184,5	199,5	15	10,07	0,89	0,89
SMDD17-243	32428	64024	793	240	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-244	32835	63564	857	188	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-247	32884	63546	850	276	215	-50	249	263	14	10,37	1,74	1,74
SMDD17-248	32917	63502	856	303	215	-50	0	6	6	4,07	0,69	0,69
							270	301,5	31,5	22,95	3,7	3,7
SMDD17-250	32247	64377	710	156	215	-47	Résultats négligeables					
SMDD17-251	33001	63278	891	300	215	-50	39	45	6	4,18	1,87	1,87
							64,5	70,5	6	4,05	1,35	1,35
							238,5	246	7,5	4,81	0,81	0,81
SMDD17-256	32647	63730	867	411	215	-52	270	276	6	3,97	8,44	8,44
SMDD17-257	32001	64628	694	86	215	-50	0	9	9	6,11	1,31	1,31
							31,5	39,65	8,15	5,52	1,44	1,44
SMDD17-260	32528	63733	864	258	35	-50	3	8,3	5,3	2,85	0,6	0,6
							235	241,5	6,5	3,54	3,89	3,89
SMDD17-262	32661	63485	893	276	35	-50	0	9	9	4,92	0,92	0,92
							183	193,7	10,7	5,78	1,77	1,77
SMDD17-263	32468	63822	864	276	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-265	32384	64139	760	336	215	-50	249	255	6	4,7	1,47	1,47
							279	284	5	3,98	1,2	1,2
SMDD17-269	32235	64535	696	246	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-271	31776	64749	659	387	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-272	32119	64371	725	219	35	-56	25,5	33	7,5	3,40	2,69	2,69
							85,5	93	7,5	3,52	1,29	1,29
SMDD17-273	32129	64467	722	162	35	-55	Résultats négligeables					
SMDD17-274	32159	64422	720	101	35	-50	Résultats négligeables					
E : Forage d'expansion latéralement à l'extrémité nord ouest de l'enveloppe de la fosse												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-217	31597	64925	572	198	215	-50	Résultats négligeables					
F : Forage d'exploration au nord de l'enveloppe de la fosse												
SMDD17-225	32598	64788	633	150	250	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-228	32540	64704	654	150	215	-50	Résultats négligeables					

Tableau 1 : Résultats d'analyse des forages au diamant

Notes :
1. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une longueur minimale de 5 mètres et une teneur de coupure de 0,50 g Au/t
2. Durant la création des composites, les résultats supérieurs à 30 g Au/t sont écrêtés à 30 g Au/t.
3. Les épaisseurs vraies sont estimées à partir des géométries recoupées

Figure 1 : Vue de plan des forages à Saramacca et résultats d'analyses de 2017



Notes :

4. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une longueur minimale de 5 mètres et une teneur de coupure de 0,50 g Au/t
5. Durant la création des composites, les résultats supérieurs à 30 g Au/t sont écrêtés à 30 g Au/t.
6. Les épaisseurs vraies sont estimées à partir des géométries recoupées